



Session 3 : 13 Questions Générales de Faisabilité :

Un projet d'énergie renouvelable n'a de sens et n'est faisable que si :

1. Les Ressources Naturelles - le vent, la biomasse et la lumière solaire - sont disponibles en quantité prévisible et suffisante
2. Les agréments d'usage de ces ressources naturelles (l'eau et la biomasse) comme énergie, peuvent être obtenus.
3. Le terrain dont on a besoin pour le projet peut être acquis et l'accès au site assuré.
4. Tous les permis dont on a besoin pour concevoir, construire et exploiter le projet peuvent être obtenus au moment opportun
5. Les ressources naturelles disponibles peuvent être converties en énergie par l'entremise d'une technologie qui a fait ses preuves
6. L'énergie produite peut être transmise et vendue à un ou plusieurs clients solvables
7. Le projet est compatible avec les plans d'énergie locaux ou nationaux de fourniture des services d'énergie.
8. Le fondement commerciale, politique et social du projet instaurent une confiance chez les fournisseurs, entrepreneurs, investisseurs, banquiers et assureurs.
9. L'équipe du projet a suffisamment d'expérience et d'expertises pour élaborer, construire et réaliser le projet ou est en contact avec des contractuels qualifiés opérant à plein temps.
10. Des consultants, entrepreneurs et fournisseurs qualifiés sont disponibles et ont exprimés leur intérêt pour le projet.
11. Des estimations raisonnables ont été faites, en matière de revenu total, de coûts d'opération et capital, y compris les taxes et provisions pour imprévus
12. Les revenus du projet sont suffisants pour payer les coûts d'opération, rembourser les prêts et rapporter des bénéfices conséquents aux investisseurs.
13. Il y a un intérêt national ou international pour l'octroi des prêts et l'investissement dans le capital.